



Commission économique pour l'Europe**Comité exécutif****121^e réunion**

Genève, 3 mars 2022

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire

**Questions relatives au Groupe de travail
permanent sur le vieillissement****décisions sur les questions relatives au
Groupe de travail permanent sur le vieillissement****Décisions concernant le Groupe de travail permanent
sur le vieillissement***Contexte*

1. Le Groupe de travail permanent sur le vieillissement a tenu sa quatorzième réunion les 22 et 23 novembre 2021 à Genève sous forme d'une réunion hybride. Le rapport de la réunion figure dans le document ECE/WG.1/2021/2.
2. Dans le cadre de ses délibérations, le Groupe de travail permanent a adopté le programme de travail de la composante "population" du sous-programme « Logement, aménagement du territoire et population » pour 2022, tel qu'il figure dans le document ECE/WG.1/2021/5.
3. Le Comité exécutif est invité à approuver la décision susmentionnée.

Projet de décision

4. Le Comité exécutif approuve le programme de travail de la composante "population" du sous-programme « Logement, aménagement du territoire et population » pour 2022, tel qu'il figure dans le document ECE/WG.1/2021/5.

